



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Soutenir et améliorer les soins de santé gérés par les Autochtones, pour le bien des Premières Nations de la Colombie-Britannique

Le 14 avril 2023 West Vancouver (Colombie-Britannique) Cabinet du Premier ministre

Tout le monde mérite le même accès à des soins de santé de qualité et exempts de racisme et de discrimination. C'est pourquoi le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de favoriser une plus grande prise en charge des services de santé par les peuples autochtones et d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la santé pour les peuples autochtones.

Le premier ministre Justin Trudeau était accompagné aujourd'hui de la ministre des Services aux Autochtones, Patty Hajdu, et des dirigeants de la Régie de la santé des Premières Nations (RSPN) et du Conseil de la santé des Premières Nations (CSPN), sur le territoire traditionnel des Salish de la côte, pour annoncer la signature d'une entente de financement renouvelée d'une durée de 10 ans entre le Canada et la RSPN de la Colombie-Britannique afin d'offrir de meilleurs soins de santé aux Premières Nations de la province. Dans le cadre de cette entente, une somme de 8,2 milliards de dollars sera versée en financement à la RSPN pour qu'elle continue à gérer et à améliorer les systèmes de santé qui desservent et soutiennent plus de 200 communautés des Premières Nations de la province. La RSPN continuera notamment de concevoir des mesures de soutien novatrices pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de mieux-être, d'accroître l'accès à des soins de qualité et adaptés à la culture et de renforcer la coordination entre la RSPN et les services de santé provinciaux afin de mieux répondre aux besoins uniques des communautés des Premières Nations.

Le gouvernement du Canada a remis les rênes des services de santé offerts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique aux Premières Nations de la province il y a 10 ans, à la suite de la signature d'un accord historique en 2011. Depuis, la RSPN a transformé la prestation des soins de santé destinés aux Premières Nations de la province. Elle s'assure notamment que le financement en matière de santé est injecté là où les besoins sont les plus grands afin de favoriser la santé, l'autonomie et le dynamisme des communautés de toute la province.

La somme annoncée aujourd'hui s'ajoute au Fonds d'équité en santé autochtone qui a été annoncé récemment et consiste en un investissement fédéral de 2 milliards de dollars sur 10 ans. Ce fonds vise à éliminer les obstacles uniques auxquels les peuples autochtones du Canada se heurtent pour avoir un accès juste et équitable à des services de santé de qualité et adaptés à leur culture. Nous continuerons de travailler en collaboration avec nos partenaires et les communautés autochtones pour combler ces lacunes, favoriser la réalisation des priorités des peuples autochtones en matière de santé et réduire les inégalités dans le domaine de la santé pour tous.

Citations

« L'annonce d'aujourd'hui constitue une étape importante pour faire en sorte que les décisions qui touchent la santé des Premières Nations puissent être prises par les Premières Nations. Nous sommes résolus à travailler en partenariat avec les communautés autochtones afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour la santé des gens, bâtir un système de soins de santé plus résilient et veiller à ce que les systèmes de soins de santé de notre pays respectent les besoins uniques des peuples autochtones. Ainsi, tout le monde pourra recevoir les soins médicaux dont il a besoin, au moment où il en a besoin. »

— Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

« Quand les Premières Nations prennent en charge la conception et la prestation des soins de santé, les services sont meilleurs et la santé des peuples autochtones s'améliore et se maintient. La vision à long terme de la RSPN est d'améliorer la santé des gens et des communautés. L'octroi d'un financement prévisible constitue le fondement de ce travail important. Cette entente renouvelée d'une durée de 10 ans appuiera la RSPN dans ses efforts de transformation des services de santé. Je tiens à remercier les nombreux dirigeants, fournisseurs de services et travailleurs de la santé qui font une différence au quotidien. Grâce à cette entente, vous aurez les bases solides pour continuer votre travail absolument indispensable. »

— L'hon. Patty Hajdu, ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

« Cette nouvelle entente de financement sur 10 ans permettra à la RSPN de poursuivre son important travail visant à mettre en place un système de soins de santé adapté à la culture des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Les fonds destinés à remédier aux disparités et aux inégalités actuelles feront l'objet de discussions avec nos communautés et seront alignés sur les besoins de celles-ci. Ce travail sera effectué en partenariat avec les organismes de santé fédéraux et provinciaux et d'autres organismes de santé. La RSPN continuera de promouvoir les innovations dans le système de santé et de mettre en œuvre des programmes de santé et de mieux-être nouveaux ou remaniés qui répondent aux besoins particuliers des Premières Nations et de leurs communautés. »

— Richard Jock, chef de la direction, Régie de la santé des Premières Nations

« La nouvelle entente de financement sur 10 ans annoncée aujourd'hui témoigne des partenariats solides entre la RSPN, les gouvernements fédéral et provinciaux, les autorités sanitaires locales et d'autres fournisseurs de soins de santé. Elle témoigne

également d'une compréhension commune des nombreuses disparités dans le système de santé actuel, qui contribuent aux écarts dans les résultats en matière de santé pour les peuples autochtones. Je remercie tous ceux qui continuent de travailler à la mise en place d'un système de santé plus sûr et plus accessible pour les Premières Nations de la Colombie-Britannique. »

— Colleen Erickson, présidente du conseil d'administration, Régie de la santé des Premières Nations

« Cette année marque le dixième anniversaire d'un transfert historique dans le cadre duquel le gouvernement fédéral a confié aux Premières Nations de la Colombie-Britannique la gestion des services de santé des Premières Nations. Le financement annoncé aujourd'hui permet de maintenir cette structure unique de gouvernance de la santé avec nos partenaires du Canada et de la Colombie-Britannique, qui est fondée sur une vision commune de la transformation de la santé pour les Premières Nations – une structure de gouvernance qui est une première au Canada et l'une des rares au monde. Lors du forum "Gathering Wisdom for a Shared Journey XII" du CSPN en février, lequel était axé sur la transformation de la santé et la prise en charge des soins de santé par les Premières Nations, les chefs et les dirigeants ont approuvé la "Stratégie de 10 ans sur les déterminants sociaux de la santé : un cadre pour l'avenir". En accordant à cette résolution le plus haut niveau de soutien parmi toutes les résolutions du CSPN, les chefs et les dirigeants ont indiqué clairement que les Premières Nations sont les mieux placées pour gérer et fournir des soins de santé à leurs communautés. »

— Wade Grant, président, Conseil de la santé des Premières Nations

« L'annonce d'aujourd'hui donne suite à la demande formulée par les chefs et les communautés en vue d'obtenir un financement durable et prévisible pour mettre en œuvre des solutions communautaires visant à améliorer la santé et le mieux-être des Premières Nations. Depuis le lancement d'une nouvelle approche à l'égard de la santé des Premières Nations en 2011, par l'intermédiaire de l'Accord-cadre tripartite de la Colombie-Britannique sur la gouvernance de la santé des Premières Nations, les Premières Nations ont travaillé à regagner les traditions et les enseignements culturels qui nous ont permis de rester en bonne santé pendant des milliers d'années. Grâce à cette nouvelle entente et à la mise en œuvre de la Stratégie de 10 ans sur les déterminants sociaux de la santé, le CSPN est prêt à travailler avec ses partenaires de la RSPN et de l'Association des directeurs de la santé des Premières Nations sur des priorités urgentes, notamment les démarches de guérison et l'infrastructure culturelle. »

— Wenecwtsin (Wayne Christian), vice-président, Conseil de la santé des Premières Nations

Faits saillants

- La Structure de gouvernance de la santé des Premières Nations en Colombie-Britannique permet aux Premières Nations de la province de participer pleinement à la conception et à la prestation des services de santé au sein de leurs communautés. La Régie de la santé des Premières Nations (RSPN) de la Colombie-Britannique est la première du genre au Canada. Elle a pour mandat de planifier, de concevoir, de gérer, de fournir et de financer l'exécution des

programmes de santé des Premières Nations dans la province. En vertu de l'[Accord-cadre tripartite de 2011](#) signé par le Canada, la Colombie-Britannique, le Conseil de la santé des Premières Nations (CSPN) et la RSPN, le gouvernement du Canada a transféré à la RSPN le contrôle des opérations de santé des Premières Nations.

- Sont en cours cinq autres initiatives de transformation de la santé des Premières Nations financées par le gouvernement fédéral : une en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario et deux au Manitoba.
- De plus, le Budget 2023 prévoit des investissements supplémentaires pour soutenir les priorités des Autochtones en matière de santé, notamment :
 - un financement de 810,6 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les déplacements à des fins médicales et maintenir les services nécessaires sur le plan médical dans le cadre du Programme des services de santé non assurés, y compris les services de santé mentale, les soins dentaires et de la vue, et les médicaments;
 - un financement de 16,2 millions de dollars sur trois ans pour des interventions visant à réduire le taux de tuberculose dans l'Inuit Nunangat d'ici 2030.
- Le gouvernement fédéral travaille en collaboration et en partenariat avec des intervenants et des communautés autochtones pour favoriser un meilleur accès à des services de santé de qualité et adaptés aux cultures, une plus grande prise en charge des services de santé par les Autochtones ainsi que de meilleurs résultats en matière de santé. Chaque année, le gouvernement investit environ 5 milliards de dollars dans la santé des peuples autochtones. Depuis 2021, il a notamment annoncé de nouveaux investissements importants pour favoriser les progrès, dont les investissements suivants :
 - 354 millions de dollars sur cinq ans pour augmenter l'effectif infirmier et le nombre d'autres professionnels de la santé dans les communautés éloignées et isolées des Premières Nations;
 - 250 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir encore davantage le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé dans les réserves;
 - 825 millions de dollars sur trois ans pour des stratégies de santé mentale et de mieux-être fondées sur les distinctions;
 - 127 millions de dollars sur trois ans pour favoriser des systèmes de santé sans racisme ni discrimination;
 - 107 millions de dollars sur trois ans afin de poursuivre les efforts visant à transformer la façon dont les services de soins de santé sont conçus et offerts par les communautés des Premières Nations.
- Le 7 février 2023, le gouvernement du Canada a annoncé l'octroi de 2 milliards de dollars sur 10 ans dans le nouveau Fonds d'équité en santé autochtone afin de favoriser les progrès réalisés relativement aux priorités autochtones en matière de soins de santé à travers le Canada. Cette somme faisait partie de l'investissement de plus de 198 milliards de dollars sur 10 ans destiné à améliorer les soins de santé pour la population du Canada, y compris les peuples autochtones.

Liens connexes

- [Soins de santé pour les Autochtones au Canada](#)
- [Travailler en partenariat pour offrir des soins de santé de qualité aux peuples autochtones](#)
- [Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens](#)
- [Régie de la santé des Premières Nations](#) (en anglais seulement)

– 30 –

Relations avec les médias – CPM : media@pmo-cpm.gc.ca
Ce document se trouve également à l'adresse : <https://pm.gc.ca>